

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 05_2026

Date de convocation : 04/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 18

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

Présents : BICHAUD Emmanuel, CANDAU Jean-Marc, CLAVE Moïse, COMPAGNET Joëlle, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothee, KUBLER Danielle, LABARBE Julie, LAMOTHE Marie-Christine, LE BIGOT Christophe, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PRINCE Jean-François, SONNEVILLE Jean-Luc, VLAMINCK Alexia

Absents excusés et représentés : HERMAN Eliane (ayant donné pouvoir à LAMOTHE Marie-Christine)

Absents : LUCBERNET Julien

Secrétaire de séance : DUPRAT Sandra

OBJET : DETR 2026 - Création d'une salle d'archives et agrandissement d'un local associatif

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire concernant la création d'une salle d'archives et agrandissement d'un local associatif pour un montant de 279 000 € HT au taux de 40% ;

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions au titre de la DETR pour l'exercice 2026 ;

Après en avoir délibéré ;

À l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Adopte l'opération « création d'une salle d'archives et agrandissement d'un local associatif » pour un montant de 279 000 € HT, soit 334 800 € TTC avec un taux de financement demandé de 40%,

Et le plan de financement suivant :

DEPENSES

Imputation	Montant HT	Montant TTC
2313 Travaux	245 000	294 000
2313 Etudes	34 000	40 800
2313 Assurance dommage/ouvrage	10 044	10 044
Total Dépenses	289 044	344 844

**RECETTES**

Moyens financiers	Montant HT	Montant TTC
Aide publique :		
DETR (40%)	111 600	111 600
FEC	15 000	15 000
Autofinancement	162 444	218 244
Total Recettes	289 044	344 844

L'échéancier de l'opération est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2026
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin 2027

Décide de présenter un dossier de demande de subvention DETR dans le cadre de la programmation 2026.

S'engage à financer l'opération de la façon suivante selon le plan de financement indiqué précédemment,

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2026, article 2313 de la section d'investissement.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat la subvention, et à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, Pierre MALLET



Le secrétaire de séance,